

PESTICIDES, LE PLAN DU GOUVERNEMENT EST-IL LE BON ?

Le plan du gouvernement contre les pesticides annoncé le 25 avril a pour priorités la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires les plus dangereux, l'amélioration de l'information et le renforcement de la recherche. Il devrait s'accompagner le mois prochain d'une réforme du plan d'actions Ecophyto 2 pour inciter les agriculteurs à moins utiliser les insecticides. Mal reçu par les agriculteurs de la FNSEA, il a été **diversement accueilli par les militants de l'environnement**. Réaction critique du **Dr Pierre-Michel Périnaud**, président d'Alerte des médecins contre les pesticides. Plus positive d'**Audrey Pulvar**, présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme, même si celle-ci s'inquiète des récents développements de la loi agriculture concernant le glyphosate...

Le point de vue d'Audrey Pulvar*

L'agriculture française entrera-t-elle un jour en désintox ?

L'ancienne journaliste et chroniqueuse a pris la suite de Nicolas Hulot en juin 2017 à la présidence de la Fondation pour la nature et l'homme. Elle salue le récent plan gouvernemental et appelle à transformer l'essai, mais elle s'inquiète des derniers développements de la loi Agriculture actuellement débattue au Parlement.

La France est en état d'addiction aux pesticides et jamais à court de contradiction. Alors que le Plan Ecophyto lancé en 2008 commandait une baisse de 50 % des pesticides d'ici à 2018, l'usage des produits phytosanitaires a au contraire augmenté de 22 % !

L'hexagone est ainsi le 1er consommateur européen de produits phytopharmaceutiques (pesticides, herbicides, fongicides). Collectivités et particuliers pèsent pour 10 % de la consommation de ces substances nocives. Mais un pas important a cependant été fait en 2015 avec la Loi Labbé (sénateur écologiste), qui leur interdit progressive-

ment, à partir de 2017 et 2019, l'usage des pesticides.

Qu'en est-il pour les 90 % restants ? La désintoxication de l'agriculture française, dépendante du tout chimique, préjudiciable à l'homme et aux écosystèmes est nécessaire et urgente. Ne réitérons pas les erreurs déjà commises dans nos territoires d'Outre-Mer, au détriment des populations et de l'environnement, où l'on a attendu la catastrophe pour agir. L'utilisation incontrôlée pendant des années du Chlordécone, pesticide visant à lutter contre les charançons dans les bananeraies et classé comme « cancérogène probable pour l'homme », serait à l'origine d'un taux record de cancer de la prostate. Agissant également comme perturbateur du système endocrinien, il aurait provoqué des pubertés précoces chez des petites filles de 6 à 8 mois et serait aussi responsable du raccourcissement de la durée de gestation (1).

Un plan ambitieux

Citoyens et citoyennes réclament une agriculture responsable, une alimentation saine et durable

et une meilleure information sur les filières de l'agro-alimentaire ainsi que le contenu de leurs assiettes. Le plan pesticides présenté le 25 avril par Nicolas Hulot, ministre de la Transition Écologique et Solidaire, Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, Frédérique Vidal, ministre de la Recherche et Agnès Buzyn, mi-

« Citoyens et citoyennes réclament une agriculture responsable, une alimentation saine et durable et une meilleure information

nistre de la Santé, était en cela porteur de bonnes intentions. L'analyse de l'impact des effets cocktails et le renforcement de la recherche publique pour informer le grand public à propos de la nocivité des pesticides est un minimum ; le plan érige en priorité la révision des critères d'évaluation au niveau européen.

Cette révision, comme l'a montré l'épisode du glyphosate

et des Monsanto Papers, est indispensable, tant les process ne garantissent pas l'indépendance de la décision, mais, au contraire, la rendent perméable aux conflits d'intérêts. Le combat de Paul François, agriculteur victime d'une intoxication en 2004 et président de Phytovictimes, rejoint par d'autres témoignages (films de Marie-Monique Robin -le Round Up face à ses juges) en fait la sombre démonstration.

2018 doit être l'année de la sortie du tout chimique

L'ambition de ce plan vient d'être brutalement douchée par l'abandon de l'interdiction du Glyphosate, dans le cadre des débats de la Loi sur l'Agriculture et Alimentation à l'Assemblée Nationale. L'interdiction du glyphosate était pourtant une promesse présidentielle, formulée par Emmanuel Macron en novembre dernier alors que l'Union Européenne venait de renouveler pour 5 ans ce produit dangereux.

Le Ministre de l'Agriculture affirme qu'il n'est pas nécessaire d'en passer par la loi pour interdire le glyphosate d'ici 3 ans. Il compte

sur la bonne volonté du marché de l'agro-chimie, lequel n'a cessé de démontrer en quoi la santé publique et la sauvegarde de l'environnement sont, pour lui, des enjeux secondaires au regard des profits colossaux engrangés. Monsieur Travert subordonne l'arrêt du glyphosate à la découverte ou l'élaboration d'une miraculeuse « autre molécule », laquelle, comme par magie, serait moins nocive que le glyphosate, produit cancérogène dont la nocivité a pourtant été démontrée.

La loi agriculture est en passe de rater son tournant vers une agriculture plus durable et une alimentation plus saine. J'appelle donc le gouvernement à prendre d'urgence ses responsabilités. Les enjeux de notre siècle imposent des décisions fortes pour contrer l'érosion de la biodiversité et les maladies environnementales. 2018 doit impérativement être l'année de la sortie du tout chimique.

*Présidente de la Fondation pour la Nature et pour l'Homme

(1) Etude Timoun co-réalisée par l'INSERM sur 1068 femmes enceintes entre 2004 et 2007 en Guadeloupe

Le point de vue du Dr. Pierre-Michel Périnaud*

À tout petits pas...

Ce généraliste de Limoges est à l'origine en mars 2013 de « l'appel des médecins pour la réduction de l'usage des pesticides », qui donnera naissance à l'association « Alerte des médecins contre les pesticides ». S'il relève certaines avancées dans le plan gouvernemental, il en regrette la timidité.

On attendait la sortie du modèle agricole dominant, on a la perspective d'une agriculture « moins dépendante aux pesticides ». Le sevrage n'est donc pas envisagé... Face aux risques sanitaires et environnementaux que plus personne ne conteste, le plan gouvernemental propose de « diminuer rapidement l'utilisation des substances les plus préoccupantes pour la santé et l'environnement ». En commençant par les CMR 1 (1) et les substances persistantes dans l'environnement, dont le retrait devait être effectif depuis... 2009. Il vise aussi à faire évoluer le cadre législatif européen par différentes mesures techniques en cohérence avec le principe de précaution (études

« Comment accorder notre confiance à un processus d'expertise opaque, reposant sur les études classées secret-défense des industriels ?

indépendantes pour les cas les plus controversés, conditions de substitution de produits, définition de faits scientifiques nouveaux permettant de reconsidérer les autorisations). Tous ces points permettraient incontestablement des avancées.

En parallèle il sera demandé à l'Anses (2), d'engager une expertise concernant les substances repérées par la mission commune agriculture, santé, environnement de décembre 2017. Mais sans possibilité de faire de contre-expertise dans le cadre européen actuel, l'Agence ne pourra que se fier aux documents fournis par les industriels pour des éléments nouveaux de dangerosité. À moins qu'elle ne parvienne à s'appuyer sur la littérature scientifique qui, non produite selon les standards des règlements interna-

tionaux, a cependant peu de chance d'impressionner l'EFSA (3).

Nous sommes chez Kafka...

Nous sommes bien chez Kafka, et la mise sur le marché de CMR simplement possibles et de nouveaux Perturbateurs Endocriniens risque de continuer longtemps... Ce n'est donc pas d'une énième étude de cancérogénicité concernant le glyphosate prévue par ce plan dont nous avons besoin, mais d'une remise à plat du modèle d'évaluation des pesticides. Celle-ci doit tenir compte des données scientifiques nouvelles : effets cocktails rendant un produit avec ses coformulants souvent plus dangereux que la seule substance évaluée ; importance des périodes de vulnérabilité que constitue la grossesse, la petite enfance, la puberté ; effets neurotoxiques passant largement sous les radars de l'évaluation européenne. Cette remise à plat ne peut plus éluder cette question : comment accorder notre confiance à un processus d'expertise opaque, reposant largement sur les études classées secret-défense des industriels ?

À défaut d'engager ce combat

européen, dont l'issue est certes largement hypothétique, le gouvernement semble au moins se donner les moyens d'accumuler les preuves du forfait : actualisation de l'expertise Inserm de 2013 portant sur les effets sanitaires et de celle de l'Inra concernant l'impact sur la biodiversité, bio-surveillance, recherche sur les effets cocktails... t ouvre le chantier de la protection des riverains (des zones non traitées par des produits classés dangereux vont-elles enfin être définies ?). Il semble aussi vouloir imposer la séparation bienvenue des activités de conseil et de vente des pesticides et mobiliser la recherche agronomique sur les approches système.

Toujours des ambiguïtés sur l'agriculture biologique

Si certaines choses vont dans le bon sens, d'où vient alors ce sentiment que le compte n'y est pas ? De l'ambiguïté entretenue sur les aides à l'agriculture biologique (AB), alternative plébiscitée par les consommateurs et moyen préventif incontournable au moins lors de la grossesse et la petite enfance. Ce plan et les

récentes mesures gouvernementales se concentrent en effet sur un soutien à la conversion en AB, alors que la suppression de l'aide au maintien reste d'actualité.

Le Président de la République avait pourtant mis la reconnaissance des services environnementaux au centre de son discours de Rungis (octobre 2017). Comment, un pied sur la pédale d'accélérateur et l'autre sur le frein, sécuriser la transition forcément compliquée des agriculteurs ? Et permettre à tous de réduire notre exposition à ces produits sans attendre l'évolution du cadre européen ?

*Président de Alerte des médecins contre les pesticides

(1) CMR1 : cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques certains. Le règlement de 2009 stipule qu'ils doivent être retirés du marché mais permet de continuer à utiliser les CMR simplement possibles...

(2) Agence de sécurité sanitaire française chargée de l'étude et de la délivrance des autorisations de mise sur le marché des pesticides

(3) EFSA : agence européenne de sécurité de l'alimentation qui accorde l'autorisation aux substances actives (SA), les Etats délivrant les AMM des produits.